

Nombre de Membres

Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Présents	Qui ont pris part à la délibération
11	11	08	10

Séance du 21 mars 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-et-un mars à DIX-HUIT heures TRENTE minutes, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de :

M. MORDELET Charles-Antoine, Maire en exercice.

Présents : Mmes BARTIAUX Claudine, CHAUVIN Hélène, HÉBRARD Valérie, TROIN Katia, et MM. BAGARRE Jean-Pierre, GARENCE Jacques, MORDELET Pierre

Absents représentés : GRADASSI Colette (à MORDELET Charles-Antoine), GARRON Patrice (à TROIN Katia)

Absents excusés non représentés : BASCOUL André
Mme HÉBRARD Valérie a été nommée secrétaire.

Date de la Convocation

07/03/2025

Objet de la délibération

Délibération n°20/2025 : **FINANCES : VOTE DES BUDGETS PRÉVISIONNELS 2025 - EAU ET ASSAINISSEMENT 2025**

Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'adopter le budget prévisionnel EAU ET ASSAINISSEMENT 2025 dont la synthèse par section est établie ci-dessous :

Exploitation

Dépenses : 144 200 €

Recettes : 144 200 €

Investissement

Dépenses : 301 800 €

Recettes : 301 800 €

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des votants :

APPROUVE le Budget Prévisionnel **EAU ET ASSAINISSEMENT 2025** arrêté comme ci-dessus.

Fait et délibéré à Aiguines, les jour, mois et an susdit

Le Maire, Charles-Antoine MORDELET

